

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



Entre le rêve et la capacité d'agir collectivement sur la réalité
Comment l'animation fonde-t-elle les processus créatifs des groupes en action culturelle ?

Annie Baillargeon Fortin

Numéro 23, 2023

En mémoire de Jean-Pierre Augustin
In memory of Jean-Pierre Augustin
En memoria de Jean-Pierre Augustin

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108577ar>
DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i23.1528>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Baillargeon Fortin, A. (2023). Entre le rêve et la capacité d'agir collectivement sur la réalité : comment l'animation fonde-t-elle les processus créatifs des groupes en action culturelle ? *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (23), 85–90. <https://doi.org/10.55765/atps.i23.1528>

© Annie Baillargeon Fortin, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Entre le rêve et la capacité d'agir collectivement sur la réalité : comment l'animation fonde-t-elle les processus créatifs des groupes ?

Annie Baillargeon Fortin

baillargeon-fortin.annie@uqam.ca

L'animation socioculturelle n'est pas un mouvement produit par des marchands de rêve et constitue une médiation mobilisatrice entre une réalité environnante et une conscience critique (Augustin et Gillet, 2000).

L'animation culturelle s'inscrit dans les pratiques collectives québécoises depuis les années 1960 et elle s'est développée en fonction de la structuration du temps libre d'où émerge la reconnaissance de la pratique du loisir, mais aussi au sein du mouvement communautaire autonome où la participation civique demeure le centre des initiatives. L'animation culturelle prend aussi son ancrage dans le mouvement coopératif (Lafortune, Augustin, Bélanger et Gillet, 2010). Des occasions citoyennes et professionnelles qui mettent l'attention sur le bon déroulement de la vie du groupe et qui permettent d'observer les conditions nécessaires à celle-ci, dont l'animation professionnelle fait partie intégrante, mais de quelle façon contribue-t-elle à la mise en place des processus créatifs et au potentiel d'innovation des groupes ?

La distinction entre l'intervention et l'animation culturelle se situe selon Bastien-Charlebois (2013) au niveau de l'implication demandée : « Bien que le travail social et l'éducation populaire partagent un même intérêt à l'égard de ces populations, les finalités de l'animation s'en distinguent dans leur fort accent participatif ». La dimension participative implique forcément une structure d'animation, qu'elle soit portée ou non par des animateurs professionnels ; les processus de groupe s'établissent en fonction des objectifs, des stratégies choisies et ceux-ci reposent sur une capacité de vivre-ensemble qui soutiendra (ou non) l'existence du groupe dans le temps.

Cette réalité est encore plus vraie pour les projets d'action culturelle où les problématiques sociales sont complexes et demandent des actions sur de longues périodes, reposant sur l'engagement et la persévérance des personnes au sein des groupes en vue de parvenir à un changement. La lutte menée contre la pauvreté au Québec en est un bon exemple, car elle s'étend sur plus de cinquante ans si on se réfère aux manifestations populaires ayant mené à l'article 10 de la Charte des droits et libertés¹. De même que l'adoption de la loi en 2002 visant à lutter contre la

1. Article 10 de la Charte des droits et libertés (1975) évoquant le droit à des mesures susceptibles d'assurer un niveau de vie décent à toute personne dans le besoin.

pauvreté, à la suite des démarches du Collectif pour un Québec sans pauvreté qui confirmait, dans un bilan en 2013, que « Les inégalités s'accroissent au Québec » et que « le filet de sécurité sociale et économique ne s'est pas significativement amélioré depuis 2002 ». L'insécurité alimentaire touche encore beaucoup de personnes et de familles en situation de pauvreté et les problèmes de logement demeurent entiers². On pourrait y voir un constat d'échec, mais les groupes doivent aussi reconnaître l'importance de leurs actions sachant que la pauvreté s'est accentuée partout à l'échelle mondiale, que les écarts se sont creusés entre les riches et les pauvres dans tous les pays occidentaux. Le néolibéralisme a fractionné les repères sociaux, poussant toujours plus loin les inégalités économiques, ce qui précarise davantage certaines populations pour lesquelles des avancées dans la lutte contre la pauvreté feront une immense différence. Comme pour d'autres problématiques collectives, le projet de changement ou de transformation se déroule sur plusieurs décennies avec une responsabilité partagée entre les militants, les travailleurs communautaires, les organisations à but non lucratif, les pouvoirs étatiques et les autres bailleurs de fonds pour trouver des solutions innovantes à des enjeux complexes qui exigent une adaptation constante et un réel travail de collaboration.

La créativité du groupe

Carl Rogers rédigeait dans le chapitre *Vers une théorie de la créativité* que la société avait grandement besoin de personnes créatives pour répondre aux défis de son époque. Pour Rogers (1968), aussi reconnu comme l'initiateur des approches centrées sur la personne en psychologie et en éducation, ce sont les conditions dans lesquelles sont placées les personnes qui feront émerger leur potentiel créatif. Des conditions que l'auteur associe à l'écoute empathique, à la capacité de suspendre le jugement, à la tolérance à l'ambiguïté, à la liberté et à la sécurité psychologique. Rogers cherche, dans un chapitre de l'ouvrage *Développement de la personne*, à définir les conditions à la source d'une créativité constructive en soulignant que la créativité existe dans tous les domaines, même les moins éthiques.

Pour Nathalie Rogers (2007), aussi psychologue, qui revisite le texte de son père, les conditions de créativité dans les groupes reposent sur le sentiment d'être en sécurité (reconnaissance de la valeur inconditionnelle de la personne), un climat en faveur de la liberté psychologique (ne pas être défini par les actions créatives passées) et elle ajoute la condition d'offrir des expériences qui stimulent ou interpellent. Nathalie Rogers évoque que « le processus créatif est une force, une énergie vitale. S'il est proposé dans un environnement sécurisant, empathique et sans jugement, il devient un processus de transformation pour un changement constructif ».

Force est de constater que l'ensemble des problématiques sociales demeurent tout aussi urgentes et complexes aujourd'hui, qu'elles dépassent nos compétences individuelles, les capacités à solutionner de nos organisations et, bien souvent, les pouvoirs à l'échelle des nations. L'animation culturelle s'avère tout indiquée pour réfléchir à la capacité de créativité des groupes, qui puissent mettre en place des solutions innovantes face aux défis complexes qui se présentent au fil de l'expérience collective. Jean Cottraux (2010) définit la créativité sociale comme « la capacité de résoudre les problèmes des groupes humains ». Selon ce psychiatre français, elle implique la convergence d'aptitudes associées aux capacités relationnelles. Cottraux met aussi l'accent sur le fait que les personnes reconnues créatives par leur milieu présentent un comportement de persévérance jusqu'à l'obtention du résultat souhaité.

2. Collectif pour un Québec sans pauvreté (2013) : pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Historique_critique_et_bilan_Loi.pdf

Pour Csikszentmihályi (2006), la créativité devient une expérience satisfaisante lorsqu'elle offre autant d'assurance sur la capacité d'agir que de défis à la réaliser. L'expérience créative satisfaisante regroupe, pour l'auteur, un ensemble de composantes dont des objectifs clairs à chaque étape, une rétroaction immédiate après chaque action, un équilibre entre la capacité de réussir et la grandeur du défi proposé, une passion pour le domaine, du plaisir à réaliser le projet, la conscience de son action, la suspension de sa peur de l'échec et celle du jugement.

Csikszentmihályi (2006) reste convaincu que la créativité est conditionnelle à la compréhension des codes du domaine dans lequel elle s'exerce. Ainsi, notre capacité de compréhension de ses codes, en lien avec nos aptitudes relationnelles et notre expérience, nous donnera accès à un plus grand potentiel créatif. Cette donnée devient importante pour la créativité au sein de projets d'action culturelle et nous invite à réfléchir à l'importance de l'éducation populaire au centre des processus en vue de permettre à toute personne qui participe à une démarche collective, une compréhension suffisante des codes pour participer de manière créative au processus et en retirer un sentiment de satisfaction à y contribuer. On pourrait donc dire qu'il demeure essentiel d'expliquer le contexte, les processus, d'entrer dans le dialogue avec le groupe en vue de démocratiser la manière de participer et d'ainsi faire une place à chaque personne voulant s'y impliquer.

Pour Gardner (2004), les personnes créatives auraient en commun la résilience devant l'adversité et la persévérance dans l'action. Ce qui permet d'entrevoir la possibilité que le processus créatif dans les projets d'action culturelle soit, à certains moments, porté par les personnes qui démontrent plus ouvertement ces qualités et qu'à tout moment, elles puissent influencer le groupe vers la poursuite de l'objectif. Les personnes qui maintiendront les conditions de sécurité et de liberté psychologique et qui offriront des expériences stimulantes au groupe devraient en quelque sorte assurer un leadership soutenant la créativité du groupe (Carrier et Gélinas, 2012). Cette situation aura de grandes chances d'accroître la résilience et la persévérance de l'ensemble des personnes impliquées.

L'animation comme fondement de l'action culturelle

L'animation assure le processus créatif car elle permet au groupe d'exister en fonction d'objectifs précis et en s'appuyant sur des relations de confiance. Sans ces composantes, le groupe n'existerait pas ou ne perdurerait pas dans le temps. L'animation offre une conduite vers l'engagement, mais assure aussi la prise de décision et la résolution des problèmes.

Comme le leadership décrit dans le modèle de Hershey et Blanchard (1979), l'animation se veut situationnelle et varie de forme en fonction des besoins des personnes et de l'évolution du projet. Ainsi, on peut vite imaginer que les premiers moments de la vie du groupe sont dédiés à définir les objectifs ainsi que les rôles et le fonctionnement du groupe (ses processus). Comme dans le modèle du leadership situationnel, on espère que cette première phase de groupe sera guidée par les personnes qui ont des compétences à organiser l'action, à révéler les règles internes ainsi que les valeurs au cœur de la vie collective. Pour la deuxième phase du groupe, il est question de révéler les objectifs, les défis et les manières ou les stratégies pour y arriver. En effet, comme dans un processus créatif, une vie de groupe demande la confiance de parvenir à un résultat, mais aussi le défi de ne pas en avoir la complète certitude. La troisième phase du groupe est celle des relations ou de la cohésion d'équipe. Il est donc question d'assurer un climat de groupe qui assurera plus de confiance que de méfiance. Ensuite viendra l'étape de la vision, soit un moment où malgré la difficulté de l'action et ses imprévus, on clarifiera ce qui est important et essentiel dans cette

action pour les participants et ce qui fonde leur engagement. On saura par exemple qu'on lutte contre la pauvreté, mais on pourra clarifier à cette étape que la valeur d'équité est le fondement de notre action, qu'elle fait partie intégrante de notre vision d'une société à développer.

Ainsi, la vision redonne du souffle à l'action, rappelant le sens de l'engagement, même si la vie du groupe n'est pas toujours facile et qu'elle demande des efforts à des moments insoupçonnés du processus. La cinquième phase d'un projet collectif demande une animation qui invite l'engagement et la participation, permettant que chaque personne puisse s'exprimer et actualiser son plein potentiel. La valeur d'engagement s'arrime bien avec les fondements de l'éducation populaire, elle est aussi une motivation non négligeable qu'en a la volonté de créer. Par la suite, il ne restera plus qu'à assurer un accompagnement au groupe pour compléter le projet dans l'optique de soutenir l'apprentissage, la motivation et l'engagement jusqu'à la conclusion de l'expérience. La posture d'accompagnement qui fonde cette dernière phase du processus pourrait être vue ici comme partie intégrante du rôle d'animation dont l'habileté principale consiste à permettre au groupe d'atteindre ses objectifs dans les conditions les plus favorables possibles. Ce qui résume bien la pensée d'Augustin et Gillet (2000) sur le fait que « L'animateur anime, mais ne mène pas. Il rend ses compétences stratégiques et des ressources matérielles disponibles pour l'élaboration d'actions sujettes à l'imprévisibilité et à l'indécidabilité » (Bastien-Charlebois, 2013).

Le rôle des animateurs professionnels dans la capacité créative des groupes face aux enjeux sociaux complexes

Souvent évoquée comme finalité d'une action collective, la créativité est davantage une caractéristique fondatrice des processus vécus par le groupe permettant un arrimage entre les personnes qui le composent et les circonstances dans lesquelles celui-ci évoluera vers l'objectif.

Selon Lafortune, Gillet, Bélanger et Augustin (2010), les pratiques ont la possibilité d'éveiller la créativité ou de l'endormir. Bien que les pratiques ne soient pas neutres telles qu'évoquées par les auteurs, il demeure important de rappeler que la créativité repose aussi sur les conditions de vie du groupe en vue de créer l'ouverture et un élan vers la créativité. Les personnes qui soutiennent la vie du groupe, l'accompagnent vers l'atteinte des objectifs et doivent demeurer empathiques pour agir sur les freins souvent associés aux peurs fondatrices dans les situations nouvelles ou de changement : la peur du jugement (du rejet), la peur de l'échec, la peur du ridicule. Si la vie de groupe amène ses freins et ses enjeux, il faut aussi prendre en compte que la créativité dans sa remise en question de l'ordre établi, dans l'ambivalence de ne pas savoir si le résultat correspondra à l'intention de départ, nous invite à tolérer l'ambiguïté, à démontrer comme groupe et comme accompagnant qu'il est possible d'évoluer avec le fondement créatif de l'essai-erreur, d'en faire des découvertes et des réalisations étonnantes.

Certes, comprendre la créativité du point de vue des dynamiques de groupe est une compétence souhaitable à développer pour les professionnels de l'animation, mais les qualités intrinsèques des personnes face à l'exercice de création collective demeurent le centre de toute action culturelle. Avec la capacité d'amener le groupe vers son objectif, les qualités d'ouverture, d'écoute, de tolérance sont les premiers appuis à tout processus qui émerge en faveur du changement. Ainsi, la posture d'accompagnement à la créativité apparaît le premier repère de l'animation qui agit davantage avec sensibilité qu'avec méthode. On sera davantage dans « l'être » que « le faire », bien que l'un et l'autre s'arriment bien à une action collective qui perdure dans le temps selon la volonté des personnes qui composent le groupe.

Ce qui va dans le sens des propos de Lafortune, Gillet, Bélanger et Augustin (2010) : « Où qu'elles s'implantent, les pratiques d'animation socioculturelle poursuivent trois objectifs : la participation, le vivre ensemble et la création culturelle. Le système de l'animation est donc vaste et en perpétuelle évolution ». [...] Il reconnaît l'importance de s'entendre sur un processus commun qui ouvrira les possibilités : « Un processus qui permet la créativité du groupe, en réduisant l'écart que peuvent créer des conditions comme la compétition, la performance, la peur ou le cynisme » (Lafortune et al., 2010).

Tout l'art de l'animation se situe probablement dans cette capacité de rendre visible le processus à mesure qu'il se présente, mais également d'éveiller la créativité de groupe, déjà présente, mais qui a besoin d'attention et de grands soins pour exister au sein d'un groupe ainsi qu'en fonction du projet à développer.

Bibliographie

- Bastien-Charlebois, J. (2013), Réanimer l'action culturelle : un souffle nouveau à trouver dans des actions culturelles autonomes. *Revue ATPS*, (5), 37–50. <https://doi.org/10.5576S/atps.i5.238>
- Carrier, C. et S. Gélinas (2010), *Créativité et gestion : les idées au service de l'innovation*. Presses de l'Université du Québec.
- Cottraux, J. (2010), À chacun sa créativité : Einstein, Mozart, Picasso et nous. Odile Jacob.
- Csikszentmihályi, M. (2009), *La créativité : psychologie de la découverte et de l'invention*. Robert Laffont.
- Gardner, H. (2004), *Les intelligences multiples. La théorie qui bouleverse nos idées reçues*. Édition RETZ.
- Lafortune, J.-M., Augustin, J.-P., Bélanger, P. & Gillet, J.-C. (2010), Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales. *Revue ATPS*, (1), 1–12. <https://doi.org/10.5576S/atps.i1.80>
- Rogers, C. R. (1968), Vers une théorie de la créativité, dans *Le développement de la personne*. Dunod.
- Rogers, N. et J. Raisonier (2007), Vivifier la « théorie de la créativité » de Carl. Dans *Approche centrée sur la personne. Pratique et recherche*. 1 (n° 5), p.87-92.